

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier Unique (CFU) est le document commun à l'ordonnateur (commune) et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible en un seul document. Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote, il apporte une information enrichie grâce au rapprochement dans le même document de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales.

Ci-après une synthèse et une présentation détaillée des réalisations 2025 tant en dépenses qu'en recettes, ainsi que les restes à réaliser 2025 engagés, dont le report a été voté au budget primitif 2026 en février dernier

Les résultats 2025 du budget communal s'établissent comme suit, dont la reprise a été anticipée pour le vote du budget primitif 2026 en février 2026.

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 147 954,16 €		- 53 905,44 €	0	- 201 859,60 €
Fonctionnement	356 055,87 €	213 567,16 €	255 089,86 €	0	397 578,57 €
TOTAL	208 101,71 €	213 567,16 €	201 184,42 €		195 718,97 €

I - Section de fonctionnement :

La maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 1,9 % en réel) et l'évolution de près de 7 % des recettes réelles de fonctionnement ont permis de dégager une capacité nette d'autofinancement en progression de 39,45% par rapport à 2024, qui s'élève à 156 604,36 €.

A) **Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 635 610 €**, soit un taux de consommation des crédits ouverts en 2025 de 85,28 %. Elles diminuent de **12 323 €**.

. Les achats de fournitures et services progressent de 4 508 €. Cette augmentation concerne les achats de repas pour le restaurant scolaire (+ 560 repas en 2025) et les dépenses de fournitures de voirie (+ 1 623 € pour la signalétique et le marquage de voirie réalisé par les services techniques). Les dépenses d'énergie sont stables par rapport à 2024 et s'élèvent à 27 281 €.

. Les dépenses services extérieurs diminuent de 34,25 %, soit un montant de 66 400 € contre 100 995 € en 2024. Cette baisse concerne essentiellement les dépenses d'entretien de la voirie et des réseaux (- 22 913 €) et - 4 900 € sur les bâtiments. La commune poursuit tout de même l'entretien de ses infrastructures, mais en 2025 ces charges ont été imputées en investissement, notamment pour la réfection des chaussées en enrobés.

. Les charges d'entretien progressent notamment pour des interventions sur les équipements au restaurant scolaire, les climatiseurs de l'école, la chaudière pour la salle et la mairie et pour le matériel technique.

. Les frais de nettoyage des locaux scolaires ont évolué de 386 €, suite à l'augmentation de 3 % au 1^{er} janvier 2025, soit un tarif de 248,75 € par semaine de 4 jours.

. Les coûts de maintenance des installations dans les divers bâtiments et des équipements bureautiques et informatiques se sont élevés en 2025 à 14 227 € et sont globalement stables par rapport à 2024.

. Les assurances multirisques et responsabilités ont diminué en 2025 suite à la négociation des nouveaux contrats, tant pour les assurances multirisques (8 878 €) que pour celles liées aux risques statutaires (14 417 €).

. Les frais de personnel d'un montant de 273 220 €, globalement stables par rapport à 2024 qui comptabilisait les indemnités des agents recenseurs, évoluent pour tenir compte de l'augmentation annuelle de 3 points des cotisations patronales CNRACL, soit une progression de 9,48 % en 2025. Cette hausse est prévue jusqu'en 2028.

. Les charges de gestion courante s'élèvent à 120 673 € et progressent globalement de + 8 % par rapport à 2024 (+ 9 114 €). L'augmentation concerne essentiellement notre participation au SIEA (+ 8 387 €, 2024 n'enregistrait que 3 trimestres de consommation) et l'attribution exceptionnelle d'une subvention au Sou des Ecoles pour la participation communale à la classe de mer 2025 d'un montant de 6 205 €.

. Concernant notre dette, il est précisé que le capital restant dû au 31 décembre 2025 s'élevait à 263 495 €, représentant un encours de 243 € par habitant.

L'annuité 2025 s'est élevée à 108 011 € (3 388,09 € en intérêts et 104 622,51 € de capital). Fin 2025, l'annuité de la dette concerne, jusqu'en 2027, le remboursement de l'emprunt Cœur de Village pour 99 368 € et jusqu'en 2033 le remboursement de l'emprunt de 100 000 € pour l'acquisition du Local rue de Béard pour 8 643 € par an.

Les ratios financiers de la collectivité sont relativement bons :

. Encours de la dette sur la capacité d'autofinancement (capacité de désendettement) : 1,01 (ratio d'alerte : 7 – *nbre d'années*).

. Encours de la dette sur produit de fonctionnement : 0,31 (ratio d'alerte : 2).

. Fonds de roulement net global *en nombre de jours* de charges de fonctionnement : 123 (ratio d'alerte : 60).

. Coefficient d'autofinancement courant : 0,81 (ratio d'alerte : 1) *Proche de 1, le recours à l'emprunt est nécessaire pour financer les investissements.*

. La contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) diminue pour la quatrième année consécutive et s'élève à 12 273 € contre 15 146 € en 2022. Notre contribution au FNGIR est figée depuis 2011 et s'élève à 41 254 €.

B) Les recettes réelles de fonctionnement 2025 se sont élevées à 905 366 €, soit une progression de 6,83 % par rapport à 2024, et un taux de réalisation de 104,18 %.

Cette progression permet de maintenir une capacité d'autofinancement.

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

. Une nouvelle vente de coupe de bois sec sur pied dans la parcelle 7 pour 20 100 € et la remise en vente de la parcelle 8 pour 5 400 € suite à l'abandon de l'offre de 12 620 € par l'acquéreur PRALON en 2024.

. Trois renouvellements de concession funéraire en 2025 pour 1 188 €. Les deux années 2023 et 2024 enregistraient une grande partie des renouvellements.

. Les Redevances d'Occupation du Domaine Public pour 1 379 € concernent le gaz et Orange.

. L'exercice 2025 a enregistré le versement par les Carrières BLANC d'un acompte de 70 000 € du droit de forage pour les parcelles communales à exploiter sur Champ Biolay.

. Les redevances pour la fréquentation des services périscolaires et se répartissent ainsi :

- 26 522 € pour le restaurant scolaire correspondant à 5 199 repas à 4,90 € et 240 à 3,90 € + 111 € de régularisation.
- 6 614 € pour la garderie périscolaire correspondant à 7 769 ½ h x 0,85 € + 11 € de régularisations.

En moyenne, 48 enfants ont pris leur repas au restaurant scolaire en 2025 et 36 enfants ont fréquenté la garderie périscolaire.

. Le produit de fiscalité directe locale (hors rôles complémentaires) a atteint 311 819 €, soit une progression de + 4,25 % par rapport à 2024 (foncier bâti et non bâti), consécutive à l'évolution des bases. Suite à la révision des bases des locaux industriels en 2021, et à leur diminution de 50 %, la perte de fiscalité a été compensée par l'attribution d'une allocation compensatrice de 19 140 € comptabilisée au compte 74833, compensations au titre des exonérations de taxes foncières.

. L'attribution de compensation versée par HBA est fixée à 262 142 €. Elle intègre depuis 2021, un montant de 10 298 € au titre de la rétrocession de l'entretien de la ZA En Faurianne.

. La taxe sur les pylônes progresse de + 5,24 % et s'élève à 22 645 € en 2025.

. Après une progression en 2022 et 2023, le Fonds départemental de la Taxe Additionnelle aux droits de Mutation à titre onéreux poursuit sa baisse en 2025 et s'élève à 30 957 € contre 33 683 € en 2024 et 42 205 € en 2023. Il est rappelé que ce fonds est variable d'une année sur l'autre et que nous devons toujours restés prudents pour sa prévision. Compte tenu de la baisse des transactions immobilières, cette recette risque encore de diminuer les prochaines années.

. En 2025, la Dotation Globale de Fonctionnement a enregistré de nouveau une baisse importante de sa dotation forfaitaire (+ de 51 %) avec un montant de 8 109 € contre 13 761 € en 2024, 14 655 € en 2023 et 15 382 € en 2022. En 9 ans, cette dotation est passée de 41 242 € à 8 109 €. *Pour information, en 2026, la dotation forfaitaire passe à 320 €, soit une nouvelle baisse de près de 8 000 €.*

La Dotation de Solidarité Rurale poursuit sa progression et s'élève à 21 965 contre 16 899 € en 2022.

. Le Fonds de Compensation de la TVA d'un montant de 5 274 € concerne les dépenses réalisées en 2024 pour l'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux, retenues à hauteur de 32 153,67 €.

. Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle a été créé suite à la suppression de la taxe professionnelle en 2011. Il est alimenté par une dotation de l'État aux structures locales (communes, EPCI,...) sous certaines conditions et réparti par le Conseil Départemental. L'attribution 2023 s'élevait à 6 254 €. La commune n'est plus éligible à ce fonds depuis 2024 et il avait été indiqué, qu'il n'était plus garanti pour les prochaines années.

. L'attribution par le Département de l'Ain au titre du 56^{ème} versement de la Compensation Financière Franco Genevoise s'est élevé à 52 304 € pour 25 travailleurs frontaliers résidant sur la commune.

. En 2025, les revenus des locations communales se sont élevés à 18 793 € en diminution de 6 500 € par rapport à 2024 qui enregistrait le droit d'entrée du commerce pour 7 500 € et le dépôt de garantie de 900 €. A recettes équivalentes, ces revenus progressent de plus de 11 % grâce aux réservations de la salle polyvalente pour un montant de 9 380 €. Le détail vous est communiqué dans l'état annexe au compte 752.

- . Les autres produits s'élèvent à 20 198 € et concernent :
- la cession de la parcelle communale au Pallatée pour 16 692 €,
 - la pénalité à Mr Pralon, suite à l'abandon de la vente de bois en 2024, pour 2 724 €
 - le produit de la concession de licence IV louée à Fred&Vic pour 600 €
 - divers petits produits pour 182 €, notamment pour la casse ou perte de vaisselle lors des locations de salle ou l'indemnité d'immobilisation des parcelles pour le contrat de forage avec les Carrières Blanc.

Au vu des réalisations 2025, la section de fonctionnement dégage un excédent de 255 090 €, contre 213 010 € en 2024. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté pour 142 489 €, le **résultat de la section de fonctionnement s'élève à 397 579 €** contre 356 056 € en 2024 et 393 577 € en 2023.

II - Section d'investissement :

- A) **Dépenses réelles réalisées : 382 297 €, et 120 870 €** de restes à réaliser soit un taux de consommation de près de 35 % des crédits votés en 2025.

Ce faible taux de réalisation résulte du non engagement des travaux de l'opération aménagement de modes doux Route de Géovreissiat. En effet, la consultation des entreprises ayant été lancée fin 2025, les crédits ouverts pour les travaux n'ont pas été engagés en 2025 et ne sont pas comptabilisés en restes à réaliser. Ils ont été votés, à nouveau, au BP 2026.

Les principales dépenses d'investissement 2025 ont concerné :

. Hors opérations :

- Le remboursement du capital des emprunts pour 104 623 €.
- L'installation d'une centrale de désinfection au restaurant scolaire pour 983 €.
- L'acquisition de mobiliers urbain (corbeilles de rue, banc, panneau d'affichage, support vélos) pour 3 186 €.
- Une armoire anti-feu pour les registres d'Etat Civil et délibérations pour 4 350 € et 2 chauffages soufflants pour 235 € en restes à réaliser.

. Opération 27 : Les aménagements de voirie :

- La réfection en enrobé de l'Impasse en Clay pour 32 582 €
- La réfection des trottoirs en Belle Pièce et Senand pour 10 765 €
- La réfection Chemin de Bretonne pour les accès à l'église et aux cimetières pour 6 312 €
- Le mur de soutènement Route de Pire pour 25 551 €
- La réalisation d'un renvoi d'eau Chemin de Senand pour 300 €
- La finition en enrobé du trottoir au Pallatée pour 4 315 €
- Le diagnostic pour la desserte forestière de la Croix Chalon pour 780 €
- La mise en place d'un regard compteur Rue du Four pour 2 276 €.

Pour cette opération 27 voirie et réseaux, les restes à réaliser s'élèvent à 9 400 € et concernent les acquisitions de terrains de voirie rue de Béard (ex Papèteries Ferry) et divers secteurs pour 6 800 € et la reprise de l'accotement en enrobé Route de Pire suite à la réalisation du mur de soutènement pour 2 600 €.

. Opération 41 - Informatique : L'acquisition d'équipements ergonomiques en bureautique pour le poste de l'accueil de la mairie pour 465 €.

. Opération 49 - Groupe scolaire : L'extension en extérieur de l'alarme d'évacuation pour 908 €.

Cette opération enregistre le versement de la subvention de la Région pour le mur de sécurisation de la cour de l'école réalisé en 2021.

. Opération 55 - Cimetière : La somme de 1 200 € est proposée en restes à réaliser pour le financement de la colonne en granit installée au jardin du souvenir.

. Opération 59 – Local technique : La réalisation d'une plateforme pour les conteneurs verre et textile et l'agrandissement du parking pour 3 131 € et l'acquisition de matériel technique pour 702 €, dont 285 € en restes à réaliser.

. Opération 62 – Cœur de Village : Remplacement du groupe 2 de la PAC au commerce pour 12 160 € HT.

. Opération 64 – Modernisation de l'Eclairage Public : Passage en Full Led pour l'ensemble de l'éclairage public du territoire communal. Participation au SIEA pour le reste à charge de 42 987 € en fonds de concours en 2025 et 7 600 € en reste à réaliser. La participation communale est complétée en fonctionnement à compter de 2026 et durant 13 ans par une annuité de 5 428 € pour le financement en Intracting (*dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans*).

. Opération 65 – Salle polyvalente : Remplacement de l'appareil de cuisson pour 4 620 € et acquisition de 8 tables pour la petite salle pour 662 €.

. Opération 66 - Parking village-cimetière : Solde des travaux pour la réalisation du parking au village pour 58 182,44 € et maîtrise d'œuvre pour 1 620 €. Le montant de travaux pour cette opération s'est élevé à 114 855 € TTC.

Les subventions de HBA pour 19 783 € et du Département au titre du dispositif amendes de police pour 21 250 € ont été versées en 2025.

. Opération 67 – Local technique Rue de Béard : Raccordement au pluvial avec réalisation de 2 puits perdus pour 4 500 € en restes à réaliser.

. Opération 68 – Plantation – peuplement de la forêt : Dégagements et traitement pour la parcelle 9 et 2^{ème} plantation scolaire pour un montant total de 5 427 €.

Le solde de 3 006 € de la subvention attribuée dans le cadre du plan de relance a été versé en 2025, soit une aide totale de 15 324 €.

. Opération 69 – City Stade : Finition des abords de la plateforme et l'installation de panneaux de fermeture dans les buts pour un montant total de 4 740 €. Le coût total de cet équipement s'élève à 97 295 €. L'Agence Nationale du Sport n'a pas apporté d'aide pour cette réalisation, qui a bénéficié d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 18 526 € et d'un fonds de concours des Carrières BLANC de 15 000 € dans le cadre de ses œuvres sociales.

. Opération 70 – Rénovation du logement communal : Les travaux se sont élevés à 46 987 € TTC pour une rénovation complète du logement, l'installation d'une cuisine équipée, d'une VMC et la reprise de l'électricité. Ce projet a bénéficié d'une aide de 8 144 € de Haut-Bugey Agglomération dans le cadre de son dispositif d'aide aux logements locatifs.

. Opération 71 - Aménagement d'un cheminement mode doux Route de Géovreissiat : Les réalisations 2025 concernent les dépenses pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à l'ADIA pour 7 200 € et la publication d'annonces pour les avis d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre et les travaux pour un total de 1 118 €. Les restes à réaliser d'un montant de 58 300 € concernent la maîtrise d'œuvre confiée à Infratech pour 49 500 € TTC, les diagnostics amiante pour 2 800 €, le solde à l'ADIA pour 6 000 €.

Les travaux d'enfouissement, Route de Géovreissiat, des télécoms entre la Rue de Béard et les Impasses les Chênes/Les Pommiers, sont également prévus sur cette opération. La dépense relative au reste à charge pour l'électrification rurale d'un montant de 35 000 € est proposée en restes à réaliser. *Pour mémoire, les restes à charges génie civil télécom et esthétique réseaux EP sont inscrits en fonctionnement.*

B) Recettes réelles réalisées : 313 725 €, et 0 € en reste à réaliser.

En 2025, les recettes d'investissement, en dehors des subventions perçues pour les opérations indiquées ci-avant, sont essentiellement constituées :

. Du Fonds de Compensation de la TVA d'un montant de 38 844 €, soit 16,404 % des dépenses d'investissement 2024 retenues pour 236 795 €.

. Du produit de la taxe d'aménagement pour 2 573 €, supérieur à nos prévisions de 1 000 € mais en baisse par rapport à 2024 : 4 375 €, 6 447 € en 2023 et surtout par rapport à 2022 : 11 992 € et 2021 : 23 101 €. Compte tenu du faible nombre d'autorisations de travaux accordée cette année et des perspectives pour les prochains mois, cette recette n'évoluera pas pour les toutes prochaines années.

. De l'affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement pour 213 567 €, en couverture du déficit d'investissement antérieur et des restes à réaliser 2024.

La section d'investissement se solde en 2025 par un déficit de – 53 905 €, auquel il convient d'ajouter le déficit sur les restes à réaliser de – 120 870 € ainsi que le résultat antérieur de – 147 954,16 €. Le déficit à couvrir s'établit à – 322 729,60 €.

A l'issue de la gestion 2025, compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser engagés, le budget principal dégage, après affectation, un **excédent global net de 74 849 €** bien inférieur à celui de 2024 de 142 489 € ou de 2023 de 143 046 €.

Ce résultat reste faible et ne permet pas d'engager de nouveaux investissements sans recours à l'emprunt, comme cela est prévu pour les travaux en cours Route de Géovreissiat.

BILAN DE GESTION 2025 pour Béard-Géovreissiat

Présentation de l'analyse financière transmise par le Conseiller aux Décideurs Locaux, de la DDFIP, réalisée à partir des résultats 2025 et du document de valorisation financière et fiscale 2025.

. La capacité d'autofinancement nette par habitant se situe au-dessus de la moyenne départementale et nationale (144 € contre 141 € et 103 €).

Elle s'améliore (+39,4%) en raison de la baisse des dépenses réelles de fonctionnement et de la hausse des recettes réelles de fonctionnement.

. Les recettes réelles de fonctionnement représentent 777 €/hab contre 895 € dans le département et 925 € en moyenne nationale.

. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 536 €/hab contre 682 € dans le département et 748 € en moyenne nationale.

. L'endettement par habitant est inférieur aux moyennes départementale et nationale (243 € contre 621 € ou 561 €).

. L'encours de la dette sur la CAF est de 1,01 (moyenne nationale : 3,16).

. Le fonds de roulement est de 185 €/hab (579 € pour la moyenne départementale et 542 € en moyenne nationale).

Le Maire
Laurent COMTET

